

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2024

III- FINANCES

Rapport n°3 : Affectation des résultats 2023

Mme la Présidente invite le conseil communautaire, après avoir adopté les comptes administratifs 2023, conformément aux comptes de gestion, de valider les affectations comme suit, des deux budgets :

- Budget Général de la communauté de communes ;
- Transport à la Demande.